

<https://www.ladepeche.fr/2020/12/12/une-motion-de-soutien-pour-lenseignement-de-loccitan-9253541.php>

Lors du dernier conseil communautaire, les élus de la communauté de communes Cagire Garonne Salat (Mane, 31) ont voté à l'unanimité une motion de soutien en faveur de l'enseignement de l'occitan.

Pour Marie-Christine Llorens, vice-présidente déléguée au tourisme, à la culture et au patrimoine, "la langue occitane constitue un bien commun qu'il convient de sauvegarder, de promouvoir et de transmettre. Pour moi, ce n'est pas une langue morte, bien au contraire. Patrimoine linguistique et immatériel, elle transmet des valeurs d'identité et d'attachement au territoire. Il en va de même pour toutes les langues régionales. Je ne suis pas native du Comminges mais j'ai appris et découvert le patois avec ma belle-mère et "parler local" aujourd'hui encore, c'est important, ne serait-ce que pour tisser un lien intergénérationnel". Interpellés par l'association Eth Ostau Comengés sur l'impact négatif de la réforme du lycée et du baccalauréat sur les effectifs des élèves suivant un enseignement de l'occitan, les élus s'inquiètent de sa disparition : "l'enseignement de nos langues et cultures régionales, déjà précaire, insuffisant et fragile, se trouve donc menacé de disparition, sans amendement de la réforme du Bac. Il faut que leur enseignement soit favorisé prioritairement dans les régions où elles sont en usage".